



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE



Communiqué de presse
9 juillet 2020

Un partenariat renforcé entre l'Académie des Beaux-Arts et la Cité internationale des arts

Sur la recommandation du président de la Cité internationale des arts, Henri Loyrette, par ailleurs membre de l'Académie (section des membres libres), le secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, **Laurent Petitgirard** (section de composition musicale), **a proposé à ses confrères d'offrir un soutien à 60 artistes, français et étrangers en résidence à la Cité.** Ces aides ont été versées pendant la période de confinement à des artistes dont la création et l'expression artistiques ont été fortement perturbées par la crise épidémique et qui échappent pour certains aux mécanismes de solidarité mis en place par les pouvoirs publics.

Pour ce faire, l'Académie a rapidement mobilisé ses ressources propres et a par ailleurs bénéficié de la grande générosité de deux de ses membres, Marc Ladreit de Lacharrière et Michel David-Weill (section des membres libres).

Ce soutien financier exceptionnel, d'un montant global de 45 000 euros, s'inscrit dans le cadre d'un partenariat historique tissé entre la Cité internationale des arts et l'Académie des beaux-arts, présente dès la préfiguration de la fondation en 1956, et dont **la subvention annuelle (50 000 euros)** permet aujourd'hui encore de porter un programme de résidence à destination de deux artistes chaque année sur le site du Marais de la fondation (Pont Marie).

Ce partenariat est d'ailleurs appelé à se renforcer dès 2021, la Cité internationale des arts ouvrant les portes de son site de Montmartre à l'Académie, où un ensemble de quatre ateliers sera prochainement entièrement rénové et mis à disposition des artistes selon des règles d'admission et de résidence renouvelées.

La Cité internationale des arts

Fondée en 1965, la Cité internationale des arts est un centre de résidence qui a accueilli plus de 25 000 artistes depuis sa création. Sa situation idéale en plein cœur de Paris et son engagement à placer l'artiste au cœur du projet font de la Cité internationale des arts un acteur de premier plan dans le paysage culturel de Paris et à l'échelle internationale.

Né de la volonté de réunir dans un même lieu des artistes du monde entier et de toutes disciplines, ce projet ambitieux confère à la Cité internationale des arts un statut singulier, qui favorise les rencontres, les croisements artistiques et la créativité. La Cité internationale des arts accueille chaque année plus de 1 000 artistes originaires de 90 pays dans plus de 300 ateliers-logements au centre de Paris, dans le Marais et à Montmartre.

A partir des projets artistiques des résidents, artistes et/ou commissaires d'exposition, la Cité internationale des arts met en oeuvre une programmation culturelle pluridisciplinaire, dans ses différents espaces : le Corridor, l'Auditorium (128 places), la Petite Galerie ou encore à travers des ateliers « portes-ouvertes ». La Cité internationale des arts accompagne aussi les projets « hors les murs » des résidents et participe à leur mise en relation avec des professionnels.

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que la Fondation Paul Marmottan (Musée Marmottan Monet à Paris et Bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt), la Fondation Claude Monet à Giverny, la Villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat, la Fondation Jean et Simone Lurçat à Paris, la Villa les Pinsons à Chars et la galerie Vivienne dont elle est copropriétaire.

Aujourd'hui, l'Académie comprend statutairement 63 membres et 63 correspondants répartis au sein de 9 sections artistiques.

Académie des beaux-arts

Hermine Videau - Responsable du service
de la communication et des prix
tél. : 01 44 41 43 20
com@academiedesbeauxarts.fr

Cité internationale des arts

Angélique Veillé - Responsable
de la communication
tél. : 01 44 78 25 70
communication@citedesartsparis.fr

Académie des beaux-arts
23, quai de Conti - 75006 Paris

Cité internationale des arts
18, rue de l'Hôtel de Ville - 75004 Paris